

Bac 2026 SES : corrigé Antilles-Guyane, jour 2

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat général, spécialité SES, session 2026, Antilles-Guyane, jour 2, référence 26-SESJ2AG1.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Dissertation - Comment expliquer le chômage ?

Introduction

Le chômage désigne la situation d'actifs sans emploi qui en recherchent un ; sa mesure exige de préciser les critères et le champ. Le dossier indique un taux de 7,4 % en France en 2024, alors que le PIB en volume augmente de 1,2 %. Une croissance positive ne suffit donc pas automatiquement à supprimer le chômage. Comment articuler les fluctuations de l'activité et les mécanismes plus durables du marché du travail ? On peut distinguer les causes conjoncturelles, les difficultés d'appariement et les effets des institutions et de l'information.

I. L'activité économique influence la demande de travail

Une baisse de consommation ou d'investissement réduit les débouchés des entreprises. Elles diminuent la production, suspendent des recrutements ou suppriment des emplois. Le chômage conjoncturel résulte ainsi d'une demande globale insuffisante. Une reprise peut au contraire augmenter les besoins de main-d'œuvre, mais son effet dépend aussi de la productivité et du temps de travail.

Le document 3 montre notamment la récession de 2009 et la hausse du chômage qui l'accompagne ou la suit. La chute exceptionnelle du PIB en 2020 n'est pas suivie d'une hausse de même ampleur du taux de chômage : le graphique indique que la relation n'est pas mécanique. Les mesures de maintien de l'emploi, les comportements d'activité et les délais d'ajustement peuvent intervenir. Il faut distinguer taux de croissance du PIB et taux de chômage, qui ne mesurent ni la même grandeur ni le même dénominateur.

II. Des emplois disponibles peuvent coexister avec le chômage

Le chômage frictionnel tient au temps de recherche et de rencontre entre offre et demande. Un chômage plus structurel apparaît lorsque compétences ou localisation des travailleurs ne correspondent pas aux emplois disponibles. La transformation des métiers peut rendre certaines qualifications moins recherchées.

Le document 1 illustre ces difficultés : 64,8 % des établissements enquêtés évoquent un manque d'expérience, 54,2 % une formation ou un diplôme insuffisant et 31,6 % l'éloignement géographique.

Le champ est limité aux 2 089 établissements ayant déclaré des difficultés de recrutement et des candidatures inadéquates. Ces réponses expriment le point de vue d'employeurs ; elles ne

décrivent pas tous les chômeurs. Plusieurs motifs peuvent être déclarés, les pourcentages ne forment donc pas une répartition exclusive à additionner.

III. Institutions et asymétries d'information modifient les décisions

Les règles du marché du travail encadrent salaires, contrats et licenciements. Elles protègent les salariés et peuvent soutenir la qualité de l'emploi ; certains mécanismes peuvent aussi modifier les coûts anticipés d'une embauche. Le document 2 associe en 2019 une protection plus forte et un chômage plus élevé en France et en Italie qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni. Quatre pays ne permettent toutefois pas d'isoler une causalité : conjoncture, structure productive et politiques diffèrent aussi.

Les asymétries d'information donnent une autre explication. Une entreprise peut offrir un salaire d'efficience supérieur au niveau d'équilibre supposé pour attirer, fidéliser ou inciter les salariés, avec un rationnement possible de l'emploi dans le modèle. Le candidat, de son côté, ne connaît pas toutes les offres. Le chômage dépend ainsi de plusieurs mécanismes, pas seulement d'une volonté individuelle de travailler.

Conclusion

Le chômage résulte de causes conjoncturelles et structurelles qui peuvent se renforcer. Les documents illustrent l'activité, l'appariement et les institutions, sans permettre de calculer la part exacte de chaque cause. Une explication solide évite aussi bien de réduire le chômage au manque de motivation que d'attribuer toute différence internationale à une seule réglementation.

Épreuve composée - Partie 1 : intégration européenne

Le **marché unique** organise la circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes entre les États membres. Il dépasse l'union douanière : l'intégration suppose notamment la réduction d'obstacles réglementaires et des règles communes de concurrence. Elle cherche à élargir les échanges et les possibilités de production, sans faire disparaître toutes les différences nationales.

La **zone euro** réunit les États qui ont adopté la monnaie unique. La politique monétaire y est conduite dans le cadre de l'Eurosystème, autour de la BCE, avec l'objectif principal de stabilité des prix. La monnaie commune supprime les risques de change entre ses membres et facilite les comparaisons de prix. Les politiques budgétaires restent largement nationales, sous des règles de coordination. Marché unique, Union européenne et zone euro ne désignent pas des ensembles strictement identiques : tous les États membres de l'Union n'utilisent pas l'euro.

Partie 2 - Niveau de vie et espace social

1. Comparaison des moyennes

En 2022, le niveau de vie moyen des 18-29 ans est **25 870 €**, contre **31 820 €** pour les 50-64 ans, soit **5 950 € de différence**. Le rapport $31\,820/25\,870 \approx 1,23$ indique que celui des 50-64 ans est environ **23 % plus élevé**. Avec les 50-64 ans pour référence, celui des jeunes est environ 18,7 % plus faible : les deux pourcentages ne se contredisent pas, leur base diffère.

On compare bien les moyennes, pas les médianes. Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage rapporté aux unités de consommation, et non au seul salaire personnel.

2. Quatre facteurs de hiérarchisation

L'âge et la position dans le cycle de vie influencent les ressources, les emplois et les responsabilités familiales. Le tableau montre une moyenne plus élevée chez les 50-64 ans que chez les 18-29 ans ; il ne prouve pas que chaque personne connaîtra individuellement cette même trajectoire.

La catégorie socioprofessionnelle différencie les conditions de travail, les revenus, les statuts et les modes de vie. Un cadre et un ouvrier ne disposent pas nécessairement des mêmes ressources économiques ou possibilités professionnelles.

Le diplôme contribue à l'accès aux qualifications et aux positions professionnelles, sans assurer un emploi ou un revenu identique à tous ses titulaires.

Le sexe intervient à travers des socialisations et des inégalités d'accès aux ressources, aux emplois ou aux responsabilités. Ces facteurs se croisent : un âge ne définit pas une classe homogène. Le document ne mesure directement que la différenciation du niveau de vie selon l'âge ; les trois autres facteurs relèvent des connaissances.

Partie 3 - Engagement politique et variables sociodémographiques

Introduction

L'engagement politique comprend vote, militantisme, action collective et autres pratiques visant des causes publiques. Ses formes varient selon les ressources, les trajectoires et les contextes. Les documents permettent d'étudier l'âge, le sexe et la situation professionnelle, sans considérer ces caractéristiques comme un destin individuel.

Âge et génération différencient les pratiques

En 2022, 17,3 % des inscrits de 18-29 ans votent systématiquement, contre 47,7 % des 65 ans ou plus : **30,4 points d'écart**. L'abstention systématique est aussi plus fréquente chez les plus jeunes, 23,7 % contre 17,1 %. Toutefois, 59 % des 18-29 ans votent de manière intermittente : une moindre régularité électorale n'équivaut pas à une absence de toute participation.

L'installation dans la vie sociale, les habitudes de vote et la socialisation générationnelle peuvent contribuer à ces écarts. Les jeunes peuvent aussi choisir d'autres formes d'engagement. Une comparaison à une date donnée ne permet pas de séparer exactement effets d'âge et de génération.

Le sexe intervient dans les formes choisies

Dans l'enquête de 2019, 49 % des jeunes femmes déclarent une pétition ou une défense de cause en ligne, contre 40 % des jeunes hommes, soit **9 points de plus**. Les hommes sont plus présents dans certaines pratiques d'espace public, par exemple manifestations, grèves ou occupations : 22 % contre 12 %. Les socialisations, les disponibilités et les possibilités d'accès aux espaces d'engagement peuvent différer. Ces données ne justifient ni une différence « naturelle » ni le classement de toutes les femmes comme moins engagées.

Le travail et les ressources structurent la participation collective

Le document 3 indique en 2019 une syndicalisation de **18,4 % dans la fonction publique**, contre **7,8 % dans le privé**. L'écart de **10,6 points** peut s'expliquer notamment par les contextes de travail, les traditions collectives et les conditions d'organisation. Les catégories comptent également : dans le privé, 8,4 % des ouvriers et 6,5 % des employés sont syndiqués ; parmi les cadres publics, le taux est 20,8 %.

Diplôme et position sociale peuvent donner des ressources, un sentiment de compétence politique et des réseaux favorisant l'engagement. La syndicalisation est une forme d'action collective liée au travail, dont certaines dimensions sont politiques ; elle ne mesure pas à elle seule tous les engagements d'une personne. Les chiffres de 2019 ne sont pas ceux de 2022 et ne doivent pas être fusionnés en une même distribution.

Conclusion

Âge, sexe, position sociale et contexte professionnel contribuent à la probabilité et aux formes d'engagement. Ils agissent à travers socialisation, ressources et occasions de participation. Les documents montrent des différences statistiques, sans exclure la pluralité des trajectoires ni démontrer une causalité unique pour chaque individu.